

L'image de l'ouvrier flamand en Wallonie¹

La Belgique en crise ne saurait être comprise sans décrypter les images intériorisées, sources de frustrations qui influencent les positions des différentes communautés. Du côté flamand, le souvenir de la déconsidération affligeant la langue flamande laisse des traces vivaces. Jusqu'à l'institution du suffrage plural en 1894, cette stigmatisation fut partagée par nombre de parlementaires flamands qui adhèrent, comme leurs collègues wallons, à la conception d'un statut linguistique distinguant les dialectes wallons et flamands du français, langue officielle devant s'imposer à la mosaïque des parlers populaires. Les premières lois en faveur du flamand, pour la procédure pénale (1873) et en matière administrative (1878), sont adoptées dans cette optique. Cette législation n'accorde que des droits passifs aux justifiables et administrés du nord du pays, sans remettre en cause la faculté des francophones de se faire juger et administrer dans leur langue partout en Belgique. L'extension du suffrage en 1894 marginalise les élus francophones de Flandre et donne une impulsion décisive au mouvement d'égalité linguistique. La loi votée en 1898 sur la publication des textes officiels en flamand revêt une valeur symbolique énorme. Cette loi, dite d'« égalité », « *gelijkswet* », ou loi « *flamande* » fournit la base juridique pour de nouvelles revendications. Nonobstant quelques faveurs réservées aux minorités francophones en Flandre, il faudra pourtant attendre le début des années 1930 pour que l'égalité linguistique soit effective. Ce long parcours ajouté à la conviction persistante de la supériorité naturelle du français, toujours ancrée dans certains milieux francophones, aiguise les aigreurs flamandes.

En Wallonie ouvrière, ce sentiment de supériorité est conforté par le remarquable développement industriel affirmé comme une évidence dans le premier couplet du « Chant des Wallons » écrit en 1900². Cette fierté repose aussi sur le spectacle de l'immigration qui draine les populations rurales flamandes vers les zones industrielles wallonnes. Ce phénomène se maintient jusqu'aux années 1960³. L'origine de cette migration remonte à l'aube de l'indépendance, lorsque s'ouvrent les premiers grands chantiers d'infrastructure hydraulique et ferroviaire. La plupart des terrassiers qui s'y emploient proviennent de Flandre. Ils font rarement souche en Wallonie. Il en va autrement à partir du milieu du 19^e siècle avec la crise qui frappe les régions où se pratique l'industrie textile à domicile. Elle ouvre la voie à l'exode vers le Nord et vers le bassin wallon. Le mouvement devenu structurel prend de l'ampleur à partir des années 1880 et revêt plusieurs formes. A côté des migrations définitives et temporaires, il faut signaler les migrations alternantes engendrées par le système des abonnements ferroviaires. Dans les campagnes wallonnes, ce sont les ouvriers agricoles flamands qui fournissent l'essentiel des bras saisonniers. Dans tous les cas, ces Flamands occupent les emplois sous qualifiés délaissés par la main d'œuvre locale⁴.

La littérature et la tradition orale wallonnes reflètent à leur manière cette réalité. Il est possible sur cette base de dresser et d'analyser l'état de l'opinion. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale le dialecte est le mode d'expression privilégié des milieux populaires. Pour la période de 1830 à 1914, on ne compte pas moins de 4800 pièces de théâtre et un nombre encore plus élevé d'œuvres lyriques. Jusqu'aux années 1850, les écrivains patoisants émanent de la bourgeoisie aisée peignant le peuple dans le langage du peuple. Plus tard se produit une véritable démocratisation avec l'apparition d'auteurs ouvriers et artisans dont certains délaissent l'usine ou l'échoppe pour vivre de leur plume. Les cercles dramatiques ouvriers prolifèrent. On en trouve au sein des Maisons du Peuple et des coopératives⁵. La plupart adhèrent à la Fédération nationale des cercles socialistes constituée en 1909, qui compte 74 sociétés quatre ans plus tard. On assiste à un mouvement semblable, quoique moins important, chez les catholiques où se côtoient auteurs ouvriers et bourgeois bien pensants. Ajoutons aussi les troupes financées par le patronat. Quoiqu'il en soit, la plupart des sociétés affichent plutôt leur neutralité politique.

L'ouvrier flamand au théâtre wallon

Le théâtre wallon cultive avec plus ou moins de bonheur la recherche du réalisme et l'exploitation burlesque ou mélodramatique de personnages convenus, à l'image de ceux qui peuplent la scène du boulevard ou des comédies de Marivaux. Le profil de l'ouvrier flamand s'inscrit dans cette double tradition. Sur les 180 rôles identifiables sur le plan professionnel, on ne rencontre que 21 ouvriers dont 6 mineurs, 4 terrassiers, 3 maçons, un typographe, un éboueur et 6 « ouvriers »⁶. Cette répartition ne traduit nullement la réalité de l'immigration flamande en Wallonie où les mineurs représentent le groupe de loin le plus nombreux. Quant aux ouvriers saisonniers, ils ne sont même pas cités. Certains acteurs ne manquent pourtant pas de vérité. C'est le cas du « logeur », pensionnaire d'une maison de logement souvent annexée à un débit de boisson⁷. Vivant en marge de la population wallonne, il se distingue fâcheusement par ses débordements éthyliques et violents au point d'alimenter avec constance les rubriques de faits divers de la presse. Ce phénomène grossi à l'excès aboutit à conférer aux immigrés flamands une réputation de violence imméritée⁸. L'analyse ciblée des statistiques et des archives judiciaires ne révèle pas chez eux un taux criminogène supérieur à des autochtones. Parmi les autres clichés, il faut relever l'absence de solidarité ouvrière. Elle est mise en exergue de manière particulièrement caricaturale dans *Grisou*, « *grand drame naturalisé à 4 actes* » (1894) du liégeois L. Volont. Au cours de l'action un coup de grisou provoque l'emmurement de houilleurs. L'ingénieur forme une équipe de sauveteurs volontaires parmi les rescapés. Tous se présentent... sauf un Flamand. Ce qui nous vaut une belle tirade sur l'héroïsme et le dévouement naturel du travailleur wallon. L. Volont, comme d'autres auteurs prolétaires, n'hésite pas à affirmer que l'ouvrier wallon est tout simplement le « meilleur au monde »⁹. Soucieux de sa dignité, il refuse de se faire traiter comme les Flamands satisfaits d'un salaire et d'un travail médiocres¹⁰. Ce cliché correspond à une réalité attestée, notamment, par les rapports des commissions d'enquêtes charbonnières : la présence massive des Flamands dans les postes de nuit et les fonctions les plus subalternes entraîne le maintien des salaires au plus bas. On reproche aussi aux Flamands leur manque de combativité lors des luttes sociales les amenant parfois à jouer le rôle de briseurs de grève. Si l'on connaît plusieurs cas d'interventions de jaunes flamands¹¹, ils ne permettent cependant pas de généraliser cette attitude.

Bien souvent, le rôle flamand s'oppose au héros wallon, personnification idéale des vertus de la « race ». Au-delà des individus, ce sont deux communautés qui s'affrontent dans leurs représentations. Ce diptyque est utilisé de manière quasi systématique dans le cadre d'une compétition amoureuse et dans nombre de comédies militaires où les portraits des miliciens flamands et wallons divergent radicalement. Dans les pièces se déroulant sur fond de conflit du travail ou de catastrophe minière, l'abnégation, la solidarité, l'héroïsme même du travailleur wallon sont opposés à l'attitude pleutre et soumise de son homologue flamand. Cette dualité inspire plusieurs scénarios. Dans *L'Fordjeû* (1908) d'H. Thuillier, le « *tchéron flamind* » Van Bone a laissé son attelage sans surveillance aux portes d'un estaminet où il s'enivre. Son cheval emballé renverse une jeune fille qui aurait succombé sans l'intervention de Piére, un ouvrier wallon dont la figure héroïque apparaît en contrepoint.

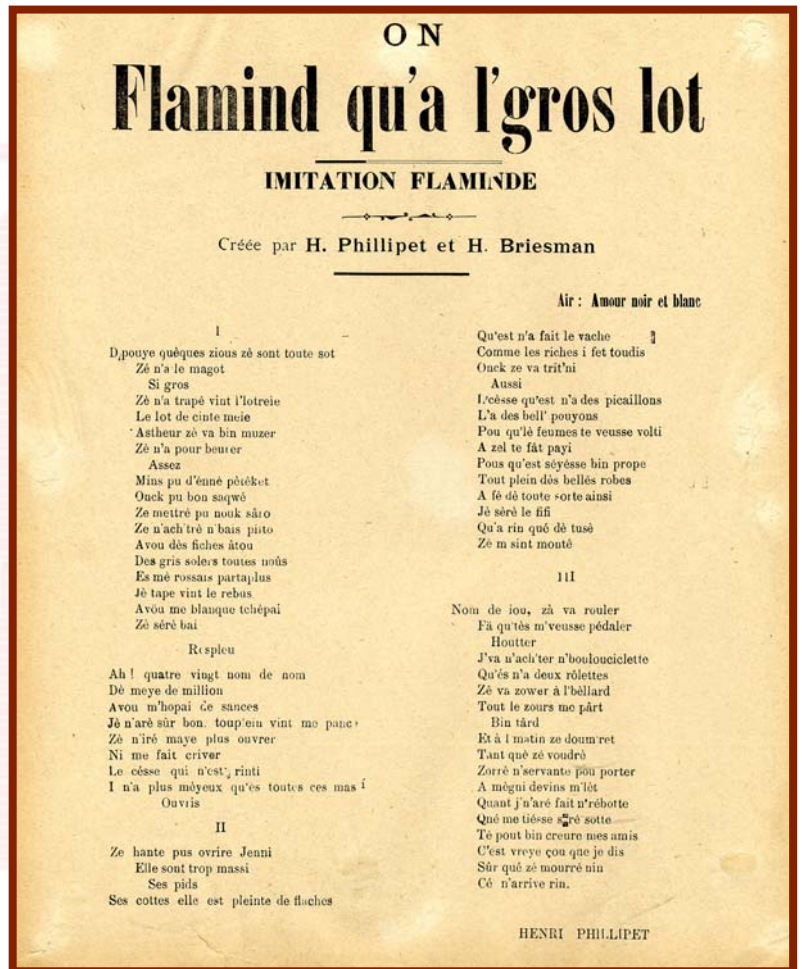
De même, G. Thiriart dans *Ine rivinche dé galants* (1889) campe deux Flamands chômeurs et ivrognes implicitement comparés à Jules et Joseph, vigoureux et sobres ouvriers wallons. Dans *Les Ploqu'resse* (1893) de L.-J. Etienne, le « varlet » Jaspar, fourbe, ingrat, ivrogne s'oppose aux franches et laborieuses ouvrières wallonnes¹². Même contraste dans *Li roè des péheus* (1892) d'H. Baron, où Van Molle, lourdaud, bâfreur et peu respectueux de la pudeur féminine, prend le contre-pied d'Hinri, qui brille par sa galanterie et sa gaieté sans vulgarité.

Une spécialité lyrique wallonne : l'imitation flamande

L'originalité du genre de l'« imitation flamande » consiste à incarner un Flamand le temps d'une chanson ou d'un monologue. Dès la fin du 19^e siècle, l'habitude est prise de faire suivre le titre de ces morceaux par « *Imitation flamande* » ou « *Tchansonete à flam'ziquer* ». Des recueils spéciaux sont édités par des auteurs interprètes comme C. Dhaes, J. Marchand et F. Dieperinck¹³. Sur le plan statistique, 111 auteurs ont produit ensemble 311 spécimens qui relèvent de ce genre¹⁴. Pour O. Gilbert, après le pékét, c'est, chez les chansonniers wallons, le second thème d'inspiration qui « *provoque des plaisanteries énormes où les Flamands sont l'objet de plantureux brocards. Ils attirent sur eux toutes les aventures niaisés. On leur fait endosser les situations les plus ridicules et on leur confie les rôles benêts* »¹⁵. L'imitation ne manque pas d'intérêt sur le plan des représentations sociales. La plupart de ces œuvres étaient destinées à être chantées et vendues par des interprètes parcourant villes et villages. Pour « accrocher » le chaland, elles proposent des figures immédiatement identifiables. À Liège, les personnages les plus fréquents sont ceux rencontrés dans ce cadre urbain : le militaire, le commerçant, le travailleur manuel et, d'une manière générale, le « paysan », qu'il porte la tunique militaire ou la cotte de l'ouvrier. Leur représentation fonctionne souvent de manière comparative avec un Wallon idéalisé, et à qui ils servent de faire valoir. Si la chanson ne se prête pas aux développements et aux décors variés imaginés par les dramaturges, cette absence de complexité ne nuit pas à la force narrative : si l'on se réfère au phénomène de l'immigration flamande en Wallonie, l'imitation burlesque illustre les différentes phases de cette aventure humaine de manière plus réaliste qu'au théâtre. De même, les physionomies féminines ne se réduisent pas aux rôles de « Bécassines » peu plant la scène.

Une vision burlesque

La catégorie la plus typée est celle du paysan flamand quittant sa campagne pour la Wallonie. *Vasse pu vitte* (1911) de H. Phillipet présente le portrait d'un « *sinci* » fuyant ce « *maudit pays flamand* » pour devenir mineur. Le passage vers l'industrie peut se faire par l'intermédiaire du service



PHILLIPET Henri et BRIESMAN H., *On Flamind qu'a l'gros lot*, [s.d.], partition.

militaire. Après avoir fêté l'événement en se soulant, un paysan démobilisé compte s'installer à « Lidze », se placer dans un charbonnage et faire venir sa « *crapaute* »¹⁶. Mais la Wallonie n'est pas toujours l'Eldorado rêvé. C'est l'amère découverte d'un vacher, embauché comme mineur¹⁷. Ce travail harassant l'amène à retourner dans son « *payis flamind* ». La silhouette de l'ouvrier flamand excite les moqueries¹⁸. Sa physionomie est dépeinte en vers burlesques ou apitoyés, selon les intentions de l'auteur. En 1909, H. Lemaître décrit les affres d'un paysan transplanté¹⁹. Le héros d'*Onk cwârê tyesse* (J. Humblet, 1907), un ancien porcher, finit par se retrouver éboueur. D'ailleurs, on ne prend « *Po s'mèsti là [que] des cwarés tyèsses* ». Les chansonniers pratiquent volontiers l'autodérision. Comme dans *Ji sos Honteu d'est-ce Flamind !?*²⁰ de F. Dieperinck. Ses compatriotes wallons, constate-t-il, ont de bons métiers, le gousset bien rempli et des vêtements confortables, alors que les Flamands coltinent les ordures. Les industries fleurissent en Wallonie tandis que la Flandre se contente d'une agriculture primitive. Certaines visions s'inscrivent dans un climat de tension communautaire. C'est le cas dans *Li Polka des Flaminds*²¹ où T. Monseur dépeint toutes les facettes de l'immigré flamand : sa physionomie rustique²², son tempérament bagarreur, son statut professionnel médiocre et son absence de solidarité ouvrière. L. Lagauche les décrit cruellement dans *S'on n'aveut nin les Flaminds!*²³. Ils sont bien utiles car « *Qui prindeût-on po ramasser les batches*²⁴ ». Il termine par une allusion scatologique : « *Kimint freût-on po z'ècrahi les téres*[fumer les terres]/ *S'on n'aveût nin les Flaminds ?* ». Des publicistes s'acharnent à démontrer l'antipathie « naturelle » opposant les communautés belges en citant l'abondance d'expressions brocardant les Flamands. I. Paul entend ainsi prouver que « *toujours, bien que voisins et parfois sujets d'un maître commun, Wallons et Flamands vécutent en constant état d'inimitié* »²⁵. A. Colson trouve dans ce florilège la preuve du mépris foncier de l'ouvrier wallon pour son homologue flamand²⁶.

L'Flamind
Air connu

1

Ze viens tout droit van mon villaze
Pour travailler sur ce paraze
C'est pour du bon quitter le Flandre
Mais la walon kannitverstaandre
Tout' sut c'est trouver di l'ouvraze
Sur un' sarbonnaze
Et en route avou ma flacon
Et ma ballusson !

2

C'est lozer dispu avant zhière
Sur mezon van pensionnaires
Ousque c'est manzé du reispape
Et que le lame elle est smeerlape
C'est mi li a donné ma œeur
Pou iess mais' lozeure
C'est Batiss' di tous les Flaminds
Qu'est co li pu malin !

3

Dans le fosse quand ze desquindée
Le premi cau l'esteus serrée
C'est mi l'a avalé mon rollo
Quand ze l'entreu dans la gayole
A c't'heur ze disquind dans le fosse
Mon main dans mon posse
Eyet c'est nin peu d'la grizou
C'est nin peu du tout !

4

Quand ze resconte ma camarate
C'est mi petter un rigolate
Dins tout l'pays quand c'est l'quinzaine
Car zé nin peu des longues pennes
Zamais, jamais ze ne recule
Devant le crapule
Dans leu pia avou ma poignard
Ze lieu fé des scars.

5

Pourtant ze l'ai bon caractère
Mais ze l'ai un mauvais colère
Et quand ze l'ai un petit sique
Tout sut' ze te fouterais del trique
Quand c'que tu veuie lutter n'avec
Àlleie, potterdekke
C'est mi nawè nin peu d'in homme,
Sais-ce, mi, godferdoum !

Il faut mettre en exergue, comme classique de l'imitation flamande, une œuvre, simplement intitulée *L'Flamind*, qui connaît une diffusion exceptionnelle. Composée par un auteur du Pays noir, le docteur Arthur Culot [pseud. Th. Luc], elle paraît d'abord en feuillet à la fin du 19^e siècle et est régulièrement rééditée jusqu'à une époque récente. Fait peu courant, elle est adoptée sans grand changement dans le nord de la France²⁷. On peut presque parler à son propos d'un phénomène de « folklorisation ». Sa vogue s'explique peut-être par le réalisme du personnage et par son langage facilement compréhensible. Sur le plan du contenu, retenons l'origine rurale et l'intention affichée de trouver du travail en Wallonie. Quant à l'hébergement, notre Flamand s'installe dans une maison où il compte bien devenir le « *maize lozeur* », chéri des dames. Tous les clichés y passent : vantardise, ivrognerie, goût pour la bagarre, à l'aide du couteau s'il le faut !

[CULOT, Arthur], *L'Flamind*, [s.d.], partition.

Logeurs et maîtres logeurs²⁸

H. Phillippet dans *C'est po l'logeu*²⁹ met en scène un ouvrier flamand travaillant comme un damné pour entretenir sa femme et ses treize enfants. Ce qui n'empêche pas son épouse de réserver toute son affection au logeur, qui est peut-être le père de certains enfants. Le héros *d'Ine plinte d'on flamind* (1914) de J. Geuns partage la même infortune. Trinette, « baesine », le trompe et accapare son salaire au profit du maître logeur. Lassé, il tente de se rebeller. Mal lui en prend. Le couple adulte lui flanque une correction magistrale³⁰. *Ze na strouck* de J. Gorissen présente un personnage d'une autre trempe³¹. Ce mineur, habituellement placide, devient violent sous l'emprise de la boisson. Jusqu'alors, il avait toléré la présence d'un « *maisse logeu* » wallon choyé par son épouse. Un soir, imbibé de pékét, il se précipite sur son rival. Plus prompt, le Wallon s'empare d'un balai et assomme le furieux. Généralement, le « baes » flamand ignore ou subit passivement son infortune³². Dans deux chansons perce la colère impuissante de maris bafoués. L'un est trompé par le cousin de son épouse, logeur³³. L'autre, Jefkè, mineur, incarne le cocu lamentable ; sa femme l'a quitté avec Colas, un logeur, le laissant seul avec leur enfant³⁴. Désespéré, il sombre dans l'alcool. *Quand ze la quitté mon vellaze* (1904), de F. Lekeu, met en scène un jeune campagnard aisé se rendant à Liège pour y prendre femme. Ce qui n'enchant guère ses parents craignant les attraits de la ville. Le curé et la servante interviennent également pour l'en dissuader. Mais il s'entête. A Liège, il fait la connaissance d'une jeune Wallonne attirée par ses « *censes* » et qui réussit à se faire épouser. Un jour, elle lui demande de prendre un logeur. On devine la suite... Il n'est pas rare qu'un Wallon soit victime d'un maître logeur flamand ; situation décrite par V. Malcorps dans *Li feume saveye*³⁵ et dans la complainte d'E. Liétard, *Les amours da Jef* qui raconte en vers poignants la douleur d'un Wallon dont la femme succombe au charme d'un terrassier flamand³⁶.

Une Wallonie nourricière. Une violente satire sociale

Les chansonniers fustigent les flamingants qui dénigrent la Wallonie pourvoyeuse d'emplois pour les populations appauvries de Flandre profitant de la réussite économique de la Wallonie³⁷. Avant le vote de la « *gelijkswet* », *Li Clabot* agite la menace de la séparation qui pénaliserait les Flamands « *tant pis po les Flaminds ! Ka, on sét di qué costé s'trouve l'industrie dè pays* »³⁸. Le mal étant fait, Ph. Vidal annonce les représailles³⁹ : « *Dimorez bin, flaminds, d'vins vos brouwires, / Nos veurans bin l'ci qu' rèyerè l'mi pus tard / Wallons ! n'wâdrans nos ouhènes, nos houyères / Nos v's'el frans veie, divant qui n'seuye trop târd* ». En 1907 F. Deprêtre rappelle aux Flamands ce qu'ils doivent aux : « *grandes industries, qué les Wallons, tout seus, ont implantés* »⁴⁰. Dans *Mouv'mint wallon !* (1913), L. Dupuis interpelle les flamingants : « *A ces d'gins là, crions què l'Wallonie/S'avance première dins l'tchemin d'l'instruction Comme elle est riche, pa toutè s'n'industrie, / C'est li qui paie el l'grosse contribution* ». Cette supériorité s'expliquerait par différents facteurs matériels, mais aussi par les qualités de l'ouvrier wallon : « *C'est dans le sang de la race* »⁴¹. L. Dupuis montre tout ce que l'industrie du Centre apporte aux Flamands: « *Nos ateliers vont comme ils n'ont jamais stés. Ravisez nie due d'vin no Louvière, elle population augmente tous les d'jous, ayés nos avons douci des flaminds in quantité qui viennent-té travailli dins nos usines* »⁴².



Les Flamingants
Paroles de J.J. Halleux. — Musique de Pierre Lotus.

1
Walons, d'vèrè' tu' s'èrmin' qu'awè
N'ose nin qu' les Flamingants hawè?
Is voiet qu' t'aprinse leù djargon
Et qu'li r'ndye li p'cier walon!
Hays, diapète-tu,
Cint nem u lu,
Et s'dit frank'mint
Qu'is s' t'ù plait nin!
Po disfinde li pays walon!
T'es l'èye on fait l' révolution.

2
Is sont maisses dè Gouvern'mint,
Et bin vite, si li n' t' r'mowe nin,
Is l' prindèt d'jà po des b'bos,
Is l'acompt'ron' po des zèrès!
Hays, r'mowe-tu,
Ni vike-tu pu?
Ou n'ètime nin?
L'èd baraquèta?
Is d'hèt qui f'ât qu'li b'he li front
Qu'is t' frant roter come des moutons

3
F'ât qu' t'aprinse li v'astate rad'mint,
Sins qu'è, mà pò li crivè d' fain,
Ka d'vins les Administr'elons,
On aképtéye pu nou Walon!
Et ti t'ans fé
Sins t' rêvèter:
Bin mi d'j' t'èl dis,
Ti d' v'ous rodji!
Ti n' v'at nin les qu'ète fière d'on chin!
Alons, r'mowe-tu tant qu'è to temps.

4
N'a-t-i don pu nou Tchâles Dodji,
Pu nou Tcharrilr à noss' pays?
T'èse as s'li cins Franchimontwès,
Qu'is sont moverts po noss' vi patwè.
Séze bin Walons,
Qui d'lidje èt d' long
T'ès respectés;
Mins s' t' l' l'èis fé
T'attendrè dire, avou raison,
Qu' t' n'est nin dègne d' les taxons.

5
Les flamingants, houte çou qu'dji t' dis,
C'est des boches qui vindrèt l' pays!
Et les flamingants, si t' n' dis rin,
A t' tour-ti lodn'rè s't'a pruchin!
N'asse nin v'you
Borns li vindon,
Qu'a s't'u' loumé
Come dépaté,
Lu qu' b'ha les p'ès dè kaiser
Quand nos tr'es s' batt' s't' l'Yser.

6
Djans, li r'mowe, dji savèds bin,
Qu'on djou li moest'èrènt les dints,
Et les flamingants, si t'èl vou
Avont leù kakèt rabatou.
I f'ât huter,
Po l' libèrté,
Po noss' patwè,
Po noss' Grand R'vè,
Ody', c'est-à-noss, touz, Saint-Maiy
Alés, nos l'è-aians l'arèdji!
Liège, le 11-3-1928.
Joseph-Jules HALLEUX

HALLEUX, Joseph-Jules et LOTUS Pierre, *Les Flamingants*, 1928, partition.

Certains auteurs trouvent matière à description de types populaires sous forme de satire sociale féroce⁴³. Ces oeuvres paraissent surtout à partir de 1898 en réaction à la loi « *flaminde* », à l'exemple de T. Monseur, qui inscrit dans *Rèvintons nos !* une allusion hostile aux travailleurs flamands⁴⁴. L'auteur d' *A qwârreîès tiesses !* les menace des repréailles de la « Wallonie ouvrière »⁴⁵. L. Sauveur énumère les tares de ces tâcherons satisfaits de travaux dégradants et de salaires misérables⁴⁶. L. Tilkin se préoccupe des fléaux accablant la classe ouvrière wallonne, parmi lesquels figurent les Flamands, accusés d'avilir les salaires⁴⁷. Ch. Bartholomez s'inquiète des nuées de Flamands qui à Liège « *Vinèsse magnis l'bour ju d'nost pan* »⁴⁸. L'ivrognerie et l'ignorance expliquent cette « invasion »⁴⁹. La revue *Tout Montignies passera !* (1904) le constate « *Gn-a pu qu'des Etrangers !... des flamins, des prussiens !* »⁵⁰. *Lidje, wis vas-s ?* (1912) de J. Duysenx exprime des sentiments xénophobes à propos de ces étrangers italiens, russes, allemands... et Flamands : « *Qui v'nèt magni noss' boket d'pan, Prind' nos mètis* ». *Li Walloneie ax Wallons !* (1912) de P. Westphal engage le public à réagir contre « *totes ces qwâreyes tiesses affamées* »⁵¹.

Une langue, deux idiomes régionaux

L'ouvrier flamand est également moqué par sa langue. Aucun document recensé n'envisage le flamand autrement que sous l'aspect d'un parler primitif. F. Massart dans *Li mouvemint wallon* (1886) et Th. Colette dans *As Flaminds* (1886), conseillent de revenir à la raison en considérant l'impossibilité de transformer le « patois » flamand en idiome moderne. J. Hannay ne comprend pas la reconnaissance légale d'un langage qui lui semble mieux convenir au genre animal qu'humain⁵². On espère que la généralisation du français ressoudera l'unité nationale en conduisant la Belgique vers la voie du progrès. Fidèle à son engagement démocratique, J. Pirard annonce ces bienfaits dans *Les Progrès de l'civilisation* (1879) : « *C'est l'instruction obligatwére/Qui fret aimer Flaminds, Wallons/Comme des frés quand i s'comprindron* ». La connaissance d'une langue de culture commune assurera à la fois l'émancipation populaire et opérera la fusion des deux « races »⁵³. Ph. Vidal formule le même espoir⁵⁴. J. Crochet estime ridicule d'initier les enfants wallons au flamand alors qu'ils ignorent le français⁵⁵.

Une fraternité ouvrière

La chanson wallonne est loin de présenter un portrait univoque du travailleur flamand. La solidarité se manifeste à son égard à l'occasion des crises économiques qui l'affligent, mais aussi lors de conflits sociaux, de revendications démocratiques et même de catastrophes. L'affreuse misère engendrée par la crise des Flandres inspire plusieurs chansonniers. Parmi eux J.-J. Dehin qui, dans son poème *L'anôz'mint de peupê* (1846), se désole du sort des ouvriers gantois que les « *gros hèrs* » voudraient mener comme les Irlandais⁵⁶. A. Clesse, dans *Le Flamand* (1847), critique l'égoïsme des citadins qui laissent le paysan mourir de faim et de froid. On lui doit d'autres poésies sur ce thème. Dans *Aidons nos les onk les autes* (1862), A. Hock invite ses concitoyens à la solidarité en faveur des ouvriers gantois ruinés par la crise du coton⁵⁷. En 1895, H. Baron soutient *Les grévisses gantoès*⁵⁸. *Li bon moumin d'l'ovri* de Joseph Sauvage engage les ouvriers mineurs à s'unir pour faire valoir leurs droits. Et, de conclure en encourageant les travailleurs flamands à s'unir, car ils sont fils d'un même père et donc frères de sang (1890). Dans *Li crâmignon de prumi d'maie*, Jean Jamar prévoit le triomphe des « *socialisses* »⁵⁹. En attendant : « *Flaminds, Wallons* » doivent se donner la main. Sa chanson *Li vic-toéire de Pârti Ovri ou Li novai Projet de loè*⁶⁰ réclame l'unité des « *flaminds et des wallons* » pour obtenir la représentation proportionnelle. *Les Ovris r'bahis*⁶¹, « *chanson socialiste* » d'A. Dingens proclame la primauté de l'unité ouvrière des Flamands et des Wallons. A. Henno, chantre du mouvement socialiste à Mouscron, a exprimé en vers émus sa compassion à l'égard des travailleurs flamands⁶². Il témoigne à nouveau de sa solidarité dans *En petite consolasion à m'n-ami Camile*⁶³ en félicitant Auguste Debunne (1872-1962), élu du POB à Courtrai aux élections législatives de mai 1906. Enfin, les chansons de conscrits contiennent maints couplets en faveur de l'amitié wallo flamande⁶⁴. Elles dénoncent la loterie militaire qui opprime la jeunesse pauvre ou cultivent la bonne humeur résignée et l'exaltation de la fraternité d'armes.

Conclusion

Ce florilège de documents dialectaux, que l'on pourrait d'ailleurs compléter par les expressions populaires, dictons, proverbes et sobriquets⁶⁵ illustre l'enracinement de clichés peu flatteurs à l'égard des populations ouvrières flamandes en Wallonie. Il serait cependant excessif d'y voir une attitude résolument raciste. D'autant plus que la plupart des auteurs poursuivent des objectifs burlesques sans chercher à stigmatiser une population que l'on jugerait indigne de rentrer dans la communauté wallonne. Dans la réalité le Flamand incriminé est celui de la première génération, non encore assimilé, et qui se distingue par son barbarisme linguistique et un statut socioprofessionnel médiocre. Dès la deuxième génération cette visibilité disparaît et l'on ne compte plus les représentants d'origine flamande élus en Wallonie qui témoignent d'une intégration réussie. Il n'empêche que le souvenir des humiliations subies par ces premiers immigrés a laissé des traces douloureuses. Ces blessures ne sont pas encore complètement cicatrisées. Encore s'agit-il souvent de l'exploitation abusive d'une situation aujourd'hui révolue.

Notes

¹ Cet article s'inspire d'une thèse de doctorat en histoire : QUAIRIAUX (Y.), *L'image du Flamand en Wallonie. Essai d'analyse économique et sociale (1830-1914)*, Bruxelles, Labor, 2006.

² « Nous sommes fiers de notre Wallonie/ Le monde entier admire ses enfants/ Au premier rang brille son industrie... ». Sur cet élément essentiel de la conscience wallonne, voir COURTOIS (L.), *La Wallonie, terre d'industrie et de progrès social*, dans *Images de la Wallonie*, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 105-109

³ Il explique le constat alarmiste de deux docteurs en géographie auteurs d'un manuel scolaire publié en 1963, inquiets du chômage frappant le « pays flamand »... « région de sous-emploi », TILMON (J.) et M. DE ROEK (M.), *La Belgique et le Congo*, Cours de Géographie, Namur, t. 2, 1963, p. 1962.

⁴ Les études systématiques menées à l'époque présentent les mêmes profils médiocres Le recensement industriel de 1910 dénombre 12301 « navetteurs » flamands en Wallonie dont seulement 84 employés.

⁵ Comme celle du Progrès de Jolimont qui possède la particularité de compter une troupe mixte et une troupe féminine, Les Plébéennes, animée par Félix Wart-Blondeau. Le rôle de ces sociétés n'est pas négligeable, tant sur le plan de la propagande que de la logistique. A titre d'exemple, le cercle dramatique de l'Avant-garde syndicale de Saint-Gilles-lez-Liège a été créé en 1899 en vue d'alimenter les caisses du syndicat l'Union des Mineurs de Saint-Gilles fondé l'année précédente.

⁶ Les marchands ambulants forment la catégorie la plus nombreuse avec 24 représentants, suivent les militaires (22), les artisans (15), les professionnels du transport (13), les domestiques (11), les commerçants sédentaires (7), les policiers (7), les servantes et bonnes d'enfants (9), les tenancières de logements (5), les valets de ferme (4), les cadres et employés (4), les fermiers et fermières (4), les jardiniers (3), etc...

⁷ En Wallonie à l'époque, le terme « logeur » désigne le locataire et non pas celui qui donne des chambres en location. Celui-ci est nommé cantinier, « baes » ou « baesine » si c'est une femme. Les logeurs sont généralement des navetteurs hebdomadaires résidant en semaine à proximité de leur lieux de travail.

⁸ La brutalité de ces représentations dans deux pièces soumises au concours de la Société liégeoise de littérature wallonne explique peut être qu'elles ne furent pas distinguées : *Li r'pinti d'ine souleye* (1908) et *Trine* (1909).

⁹ L'ardeur au travail et le souci de l'ouvrage bien fait seraient des qualités innées chez le Wallon, tandis que son homologue flamand serait un travailleur de seconde zone. Voir *Ine avinteûre à l'atelier* (Liège, 1911) de L. Léonard. On se plaît cependant à reconnaître l'endurance des Flamands dans les labeurs réclamant une grande force physique comme pour les terrassiers et lesouvriers saisonniers

¹⁰ Voir M. Lejeune, *Lu grève des Têheus*, Verviers, 1899 et J. Guillaume, *On chin qui fait dè l'savate*, Liège, 1905.

¹¹ QUAIRIAUX (Y.), *op. cit.*, p. 198-209.

¹² La pièce contient une allusion aux « miséreux » arrivés dans la région à la suite de la crise des Flandres.

¹³ DIEPERINCK (F.), *Recueil d'imitations flamandes. Les plus grands succès de la scène. Œuvres de F. Dieperinck. Le plus fort des imitateurs flamands. Chantées par Alfred Julin, l'hilarant imitateur flamand*, Liège, sd. [1907].

¹⁴ Liège l'emporte largement avec 267 documents produits par 88 auteurs. Charleroi suit loin derrière avec 20 imitations composées par 6 chansonniers. Puis viennent Verviers (9 pièces) et le Centre (6) ; Tournai, Mons-Borinage, Namur et le Brabant wallon n'atteignent pas 5 unités.

¹⁵ GILBART (O.), *La chanson wallonne*, dans *Revue wallonne*, 1909, p. 9.

¹⁶ GEORISSEN (J.), *Djè n'a fini*, feuillet, Liège, sd.

¹⁷ PHILIPPET (H.), *Disqua petard*, feuillet, Liège, sd.

¹⁸ BRAUN (J.), *On Flamind toumèté*, dans *Li p'tit Ligeoès*, 6 janvier 1907 ; *Les rabrouhes d'on Flamind*, dans *Armanak comique dé l'gazette « Li p'tit Ligeoès »*, 1913, p. 33-34.

- ¹⁹ LEMAÎTRE (H.), *Li pleintes d'un flamind*, dans *Les novès succès da Jean Marchand. Oûves da Henri Lemaître*, Liège, fasc. 2, sd. [1909], p. 1-3.
- ²⁰ Feuillet non daté sur l'air du Chant des Wallons, aux éditions J. Halleux, reproduite dans le *Recueil des imitations flamandes* publié à Liège, sd., p. 3-4.
- ²¹ MONSEUR (T.), *Li Polka des Flaminds*, dans *L'Âme wallonne*, 28 mai 1899.
- ²² Elle se manifeste notamment sur le plan de l'apparence physique et des vêtements. Sur le stéréotype physique du flamand Voir QUAIRIAUX (Y), *op. cit.* ; p. 244-247.
- ²³ LAGAUCHE (L.), dans *A hasard dèl pène*, Liège, sd. [1907], p. 29-30.
- ²⁴ Cette expression désigne la collecte des ordures ménagères.
- ²⁵ Et de conclure, qu'il « *n'aime pas les Flamands en général parce que " ci n'est nin des djins come nos autes "* (...) *Aucun raisonnement d'humanitarisme, d'internationalisme, n'a encore pu changer cet état d'esprit* ». *Le folklore wallon et l'âme belge. Ce que le Wallon pense du Flamand*, dans *La Défense wallonne*, 22 mars 1931.
- ²⁶ COLSON (A.), *Frères ennemis*, dans *Le Réveil wallon*, 30 janvier 1908.
- ²⁷ D'après un témoin originaire de Roubaix, la chanson y serait toujours connue, sans auteur identifié, et ne diffère pas de la version que nous reproduisons.
- ²⁸ Cette expression désigne le locataire ouvrier qui a séduit la tenancière d'une maison de logement au point d'en évincer le conjoint légitime.
- ²⁹ PHILIPPET (H.), *C'est po l'logeu*, feuillet, Liège, sd.
- ³⁰ Même scénario dans *Les massites vélon*s d'A. Vanhoven. feuillet, Liège, sd.
- ³¹ GORISSEN (J.), *Ze n'a strouck*, feuillet, Liège, sd.
- ³² H. Lemaître dépeint quelques spécimens pittoresques. *Ye l'wèzève co rin dire* raconte la mésaventure d'un jeune campagnard installé avec sa femme aux portes du charbonnage. Là, son épouse prend son cousin en logement. Le pauvre mari n'a droit à aucun égard. Pendant qu'ils sortent en ville, il garde le logis. Le matin, lorsqu'il se rend à la fosse, il n'ignore pas que sa place sera bientôt occupée. Mais, il n'ose « *co rin dire* ». Quant à *On malin Flamind*, il s'agit d'un ouvrier dont l'épouse tient une maison dans le quartier de Pierreuse où séjourne un vigoureux mâle bénéficiant de ses faveurs. L'époux hâbleur et naïf n'y voit goutte. LEMAÎTRE (H.), dans *Nowès succès da Jean Marchand*, fasc. 1, Liège, sd. [1908], p. 11-12.
- ³³ MAHY (Ch.), *Ze l'rây'ré son cabu*, dans *Répertwère Colas Dhaes*, Bressoux, 1907, p. 5-6.
- ³⁴ PIETERS (M.), *Jefkè l'wiginme ou l'bon Flamind*, feuillet, Liège, sd.
- ³⁵ MALCORPS (V.), *Li feume saveye*, feuillet, Liège, sd.
- ³⁶ LIÉTARD (E.), *Les amours da Jef*, dans *Premi recueil det tchansons wallonnes*, Charleroi, sd., np. Dans la même veine, voir *Id.*, *N'avez né vu Lalie*, dans *Troisième recueil det tchansons wallonnes*, Charleroi, sd., np.
- ³⁷ WILLEM (J.), *L'égalité po turtos* dans *Le Caveau Liègeois*. Troisième annuaire, Liège, 1888, p. 10-11. Leurs prétentions n'en sont que plus odieuses. Aussi, « *L'avenir, espérons-le, ne verra pas opprimer la meilleure partie de tout un peuple, qui est l'un des premiers du monde, grâce à ses charbonnages, à ses établissements industriels, choses baignées en grande partie par la sueur de l'ouvrier Wallon* », dans *La Marmite*, 14 juillet 1895. Même message d'A. Potier dans *Li tchant do Wallon*, dans *La Lutte Wallonne* (23 juillet 1911) et de G. Borckmans qui, dans *Wallon-Flamin (Lu Mohon 15 août 1912)*, prône la séparation administrative « *au point de vue économique nous n'avons certainement rien à envier à la Flandre : reste à savoir si, sans nous, la Flandre ne crèvera pas de faim* ». Le 19 novembre 1898, Ch. Comhaire s'indigne, sous ce titre, de ce que « *Les bourgeois et ouvriers wallons donnent la becquée à une nuée de crève-de-faim flamands* ».
- ³⁸ *Li Clabot*, 10 avril 1898.
- ³⁹ *Divant qui n'seuie trop târd*, feuillet, octobre 1898 ; *L'Âme wallonne* des 8 avril 1899 et 14 juillet 1900.
- ⁴⁰ *Wallonia dou Cente*, 20 avril 1907. Voir également de ALBRAN [Alphonse Banneux], *Pou les Wallons, id.*, 15 juin 1907 : « *c'est nous avu nos industries qui leu donne à mindgie et pourtant no n'counichons nie l'flamind* ».
- ⁴¹ *L'Âme wallonne*, 27 mai 1899.
- ⁴² *Wallonia dou Cente*, 22 juin 1907.
- ⁴³ Dans un éditorial de l'époque, J. Mondy décrit cette population d' « *illetrés* » qui depuis 20 ans « *vinet rimpli nos houïres, fer l'manovrî d'vins nos fabriques ou adlez les maçons, fer l'terrassi, miner des cherettes âx cindes, fer l'varlet, li hierdi ou l'marlattia d'vins nos cindes ou-z-êcrâhi les tères (c'est vraie qu'i n'a rin d'tél qu'on flamind po c'iste ovrège-là). Les feume, zelles, vinet d'vins l'Wallonnie, fer l'chervante, couh'nire, herdresse, nettieuse di rowes, ou même ...* », dans *Li p'tit Ligeoès*. BDW (Bibliothèque des dialectes de Wallonie)/Dossiers auteurs.
- ⁴⁴ *L'Âme wallonne* du 14 mai 1898.
- ⁴⁵ NEICUL (pseud.), dans *L'Âme wallonne*, 21 mai 1898.
- ⁴⁶ *Les Flaminds d'gatte* dans *L'Âme wallonne* du 24 juin 1899.
- ⁴⁷ TILKIN (L.), *Pauvre Ovrî I*, dans *Clabotège*, Liège, 1910, pp. 29-30. Même critique de L. Lagauche dans *L'Âme wallonne* du 16 juillet 1898 et de Ch. Halleux dans *Tot l'monde si plaint*, feuillet, Liège, sd.
- ⁴⁸ BARTHOLOMEZ (Ch.), *A Lige*, feuillet, Liège, sd. Voir dans des termes presque identiques HABRAN (G.), *Poquoè qu'nos hèyans les Flaminds*, dans *Li p'tit Ligeoès*, 9 juillet 1905.
- ⁴⁹ Hyacinthe Harmegnies, dans *Le Farceur* du 4 septembre 1910, y consacre un éditorial. H. Harmegnies (1892-1975) fut conseiller communal socialiste, puis bourgmestre de Dur. Conseiller provincial du Hainaut (1925-1936), sénateur (1936-1968).
- ⁵⁰ Voir aussi MODAVE (J.), *Li réfe dou grand-père*. En feuillet, dans *L'Créquion* du 8 octobre 1904 et dans *L'Action wallonne* du 28 décembre 1907. Quelque temps plus tard, il récidive : « *No pais d'Charlerwet est rimpli d'flaminds, d'italiens, d'auvergnats...* », dans *L'Créquion*, 11 décembre 1904.
- ⁵¹ Voir STEENEBRUGGEN (Ch.), *Amon nos autes*, dans *Revue Wallonne*, 1910, p. 209-211.

- ⁵² HANNAY (J.), *Ji sos Wallon*, dans *Li Spirou*, 1er mai 1898. Pour Th. Bovy, cette loi est inutile et impraticable en raison des trop grandes variations locales du flamand. *Li Clabot*, 3 avril 1898.
- ⁵³ Dans *Li Clabot* du 3 avril 1898, Th. Bovy conseille aux Flamands d'imiter l'exemple des Wallons qui admettent « *qui ci seue le français qu'on chusihe po l'texte des loès* ».
- ⁵⁴ VIDAL (Ph.), *Wallon, Souv'nans-nos I*, dans *L'Âme wallonne*, 28 mai 1899.
- ⁵⁵ Quant au « *flamind* », (...) « *c'est leu lingage, çoulà, comme nos autes c'est l'wallon* » (...) « *Divins nos scoles, on nos apprend l'français. Qu'on fasse pareie por zels et les deux races dè l'Belgique si comprendront* ». CROCHET (J.), *Pitite chronique wallonne*, dans *Li Steûle wallonne*, 17 mars 1901.
- ⁵⁶ L'expression « *hers* » est l'abréviation de « *mèn' hêr* » (souvent accompagné de l'adjectif « *gros* »), du néerlandais « *mijnheer* », voir DL, *op. cit.*, pp. 317 et 401.
- ⁵⁷ Sur la crise du coton, voir GALLE (H.), *La « Famine du Coton » 1861-1865. Effets de la guerre de Sécession sur l'industrie cotonnière gantoise*, Bruxelles, 1967.
- ⁵⁸ Feuillet vendu « *dans toutes les localités de la région liégeoise* », afin de venir en aide aux grévistes gantois.
- ⁵⁹ Feuillet, Liège, sd.
- ⁶⁰ Feuillet, Liège, sd. [1899].
- ⁶¹ DINGENS (A.), *Les ovris r'bahis*, Liège, feuillet, sd.
- ⁶² HENNO (A.), *Les ovris d'Mouscron*, dans VERFAILLIE (L.), *Cent ans de textes et de chansons patoises à Mouscron*, Mouscron, 1985, p. 58-59.
- ⁶³ HENNO (A.), *Recueil de chansons, pasquilles et monologues contenant 80 morceaux en patois de Mouscron (1887-1907)*, Gand, 1908, pp.109-110 et MARESCAUX (P.), *Edition critique des œuvres patoises d'Alfred Henno, mémoire de licence en philologie romane*, UCL, 1969, p. 242-245.
- ⁶⁴ M. Vaisière, dans *La Chanson de conscrit en Wallonie*, dans *Nouvelle revue wallonne*, 1951, p. 165-177, a recensé quelque 2000 documents ; COLLIGNON (A.), *Ethnologie d'une institution militaire : la « Nation armée » et le tirage au sort*, dans *EMVW*, t. 20, 1999-2000, p. 33-78.
- ⁶⁵ Voir QUAIRIAUX (Y.), *op.cit.*, p. 283-306.